Registre des anomalies et actions correctives

Décrivez les écarts de manière factuelle, attribuez chaque action et suivez sa clôture.

Site / immeuble	Période suivie	Responsable

Date	Site	Zone	Anomalie observable	Priorité	Signalée par	Action corrective	Responsable	Échéance	Statut	Clôture

Règle de suivi

Clôturez une anomalie uniquement après réalisation de l'action et vérification du résultat sur place ou au passage suivant.